

CONSEIL MUNICIPAL D'ESCAUDES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 23 septembre 2019.

Présents : M. TULARS Bernard, Mmes DE FREITAS Patricia, CHANCELLE Marie-Ange, MM. MONNIER Philippe, DANFLOUS Jean-Louis, BENTEJAC Francis, ROUCHET Alain, RIOLLOT Yves, DAUDET Bernard.

Absente: FERRAND Françoise

Secrétaire de séance : M. Philippe MONNIER

Convocation du 19 septembre 2019.

La réunion débute à 18h00.

En introduction de cette réunion, Léa & Inès Barberan ont présenté leur projet de participation au 4L Trophy 2020. Les jeunes escaudaises, après s'être présenté individuellement, ont exposé les grandes lignes de cette course :

- le 4L Trophy est un rallye-raid ouvert aux jeunes de 18 à 28 ans, qui part de Biarritz pour rejoindre Marrakech, soit un périple de 6 000 km.
- c'est un défi solidaire et humain qui permettra de susciter aide et enthousiasme autour d'elles et d'acheminer plus de 50 kg de matériel scolaire vers les contrées reculées du Maroc,
- enfin le coté sportif sera de conduire leur 4L de location à travers l'Espagne puis de s'orienter au milieu des dunes et montagnes de l'Atlas marocain.

Afin de réunir les fonds nécessaires à cette aventure elles sollicitent des aides de sponsors mais aussi de la commune.

Cette demande sera mise en délibération lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

I - Approbation du compte-rendu du conseil municipal des 4 juillet & 12 août 2019.

Ces comptes-rendus sont approuvés à l'unanimité.

II – Délibérations.

1) Renouvellement du contrat Groupama.

Lors de sa rencontre avec le nouveau conseiller Groupama le Maire a renégocié le contrat d'assurances à hauteur de 3950€ sur la période 2019-2023. La prime d'assurances était de 4118€ entre 2015 & 2019 et 6057€ avant 2015.

Le Conseil Municipal approuve ce renouvellement de contrat à l'unanimité.

2) Motion contre l'utilisation du glyphosate en milieu forestier.

Motion ci-jointe approuvée par l'ensemble des conseillers municipaux.

3) Rapport du Président du S.I.E.A. de Grignols – Lerm-et-Musset

Rapport ci-joint approuvé à l'unanimité.

4) Avenants aux travaux des bâtiments communaux.

Les modifications intervenues dans les travaux de rénovation des anciennes salles de classe et cantine ont eu les incidences suivantes sur les factures définitives :

- Maçonnerie (Tatara) : Devis : 3472€ ; réalisé : 1932€ soit moins 1540€
- Travaux publics (Espuny) : Devis : 600€ ; réalisé : 450€ soit moins 150€
- Plomberie (Fourcade) : Prévu : 1032€ ; réalisé : 2577€ soit plus 1545€.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, ces modifications.

5) Indemnités du Trésorier

Le Maire présente l'indemnité de conseil de l'exercice 2019 du Comptable du Trésor soit 171,87€. Cette indemnité peut être allouée en totalité ou réduite suivant un pourcentage à déterminer par l'instance de la collectivité concernée.

Après délibération les membres du Conseil Municipal décident de n'accorder que 50% de cette indemnité au Comptable du Trésor.

6) Devis extincteurs

Suite à sa visite de contrôle, du 11 juillet, la Sté APS a communiqué un devis concernant les prestations suivantes:

- Achat de : 3 extincteurs pour les salles rénovées + couverture anti-feu (restaurant) : 363,48€
- Remplacement : 1 extincteur Mairie + 1 extincteur tracteur : 113,40€
- Remplacement du bloc sécurité et de la sirène dans la cuisine du restaurant : 291,60€

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ces investissements.

III- Informations

1) Réunion avec La Poste

La première réunion de cadrage avec La Poste est programmée le jeudi 26 à 14h00. Vu l'importance de la mise en place d'un nouvel adressage postal le Maire demande la participation d'un maximum de conseillers à cette réunion.

2) Colis de Noël

Les colis de fin d'année offerts aux escaudais de 70 ans et plus ayant eu un franc succès l'an passé le maire demande aux acteurs ayant sélectionné les produits de renouveler leur prestation. Patricia De Freitas, Marie-Ange Chancellé et Alain Rouchet sont donc sollicités pour l'élaboration des colis de Noël.

3) Bilan de la fête communale

Philippe Monnier fait un bilan succinct de la fête communale : cette nouvelle formule fut un franc succès populaire surtout pour le loto et le concours de pétanque. Le feu d'artifice a été, comme chaque année, très apprécié. Les participants au parcours d'orientation concocté par Jean-Louis Danflous ont été enchanté par l'épreuve. Malgré une fréquentation en légère baisse la convivialité autour du repas servi par l'S-Caudais était bien présente. Quant aux retombées financières du loto et du concours de pétanque la commune a gagné 150€ !

4) Dangerosité des sorties du Foyer Communal.

M-A Chancellé, ayant été témoin d'une chute à la sortie du Foyer Communal, demande que les marches soient rendues plus voyantes la nuit. La commission Bâtiment étudiera ce problème.

En fin de séance le Maire informe l'assemblée que, après réception de leur subvention, seules les associations «A.M.P. Jacky Craissac» et «Brigalhas de Pin» ont remercié la mairie.

Prochaine réunion le 5 novembre à 18h00.

La séance est levée à 20h00